

Votre dernier « test de Pap » est anormal ? Vous avez un test de détection du virus du papillome humain dont le résultat est positif ?

Le virus du papillome humain (VPH) comprend en fait une centaine de différents types de virus qui appartiennent à une même famille. Dans cette famille, il existe des types de virus associés au cancer et d'autres types de virus qui n'y sont pas associés. Les infections au niveau du col de l'utérus peuvent être causées par des types de virus associés au développement du cancer.

VOUS N'ÊTES PAS LA SEULE !

Les personnes qui sont atteintes d'infections causées par le virus du papillome humain (VPH) sont très nombreuses. De 70% à 80% des hommes et des femmes actifs sexuellement seront infectés par le VPH au moins une fois dans leur vie. Il s'agit de l'infection transmissible sexuellement (ITS) la plus fréquente.

COMMENT LE VIRUS SE TRANSMET-IL ?

Le VPH se transmet pendant une activité sexuelle, avec ou sans pénétration, par un contact cutané (peau à peau) avec le pénis, le scrotum, le vagin, la vulve ou l'anus d'une personne infectée. Dans de rares cas, la mère infectée peut transmettre le virus à son enfant, surtout au moment de l'accouchement.

Vous pouvez avoir attrapé le VPH sans le savoir il y a longtemps, mais il est aussi possible que ce soit plus récemment. Il est impossible de savoir exactement quand une personne a attrapé ce virus. La majorité des femmes et des hommes infectés n'ont pas de symptômes, ne savent pas qu'ils sont infectés et ne savent pas qu'ils peuvent transmettre ce virus.

PARLONS UN PEU DU VIRUS...

Si certains types de VPH sont associés à un risque accru de développer un cancer du col de l'utérus, heureusement, la majorité ne sont pas associés au cancer ! Il est possible d'avoir une telle infection plusieurs fois dans sa vie et même d'être infecté par plus d'un type de VPH. Certains types de VPH peuvent infecter les cellules du col de l'utérus et entraîner des lésions précancéreuses.

D'autres types de VPH se manifestent par des condylomes ou verrues génitales (voir le dépliant correspondant).

DÉTECTION DE L'INFECTION PAR LE VPH DANS LE COL DE L'UTÉRUS

L'infection du col de l'utérus par le VPH est le plus souvent détectée à l'aide de la cytologie du col de l'utérus «test de Pap» qui est utilisée pour le dépistage du cancer du col. En fait, la cytologie détecte des lésions précancéreuses et cancéreuses causées par le VPH et non le VPH lui-même. Dans certains cas, des tests supplémentaires peuvent être utiles.

COMMENT ÉVOLUE L'INFECTION PAR LE VPH DANS LE COL DE L'UTÉRUS ?

Cette infection se développe le plus souvent sans que l'on s'en aperçoive.

L'évolution des infections causées par le VPH varie dans le temps et selon les individus. Habituellement, ces infections disparaissent dans un délai de deux ans sans aucune intervention, mais environ

Le virus du papillome humain et l'infection du



10% d'entre elles persistent. C'est justement cette persistance qui peut causer le développement d'un cancer du col de l'utérus.

Voilà pourquoi, lorsque des anomalies du col sont détectées par le «test de Pap», le médecin recommande souvent à la femme d'avoir un examen chaque année ou plus souvent dans certains cas. Le suivi permet de détecter de façon précoce et de surveiller les lésions qui pourraient précéder l'apparition d'un cancer du col de l'utérus.

À PROPOS DU CANCER DU COL...

Il est important de retenir que la grande majorité des lésions causées par le VPH ne conduisent pas à un cancer du col de l'utérus.

Concernant le cancer du col, quelques points méritent d'être précisés :

- chez la majorité des femmes, il existe une longue période entre l'apparition de lésions causées par l'infection par le VPH et le développement d'un cancer ;
- il s'agit d'un cancer qu'on peut détecter très tôt dans son évolution grâce au «test de Pap» ;
- ce cancer évolue très lentement ;
- les traitements contre ce cancer sont efficaces s'ils sont administrés au début de la maladie.

En présence d'un «test de Pap» anormal, le médecin recommande généralement une colposcopie, c'est-à-dire un examen du col à l'aide d'un microscope qui donne une image grossie du col de l'utérus. La colposcopie permet au besoin de faire une biopsie (prélèvement d'un petit morceau de tissu du col). Cet examen permet de préciser la présence de lésions qui pourraient conduire au développement d'un cancer du col.

Les lésions se divisent en deux catégories : les lésions dites à faible risque, qui auront habituellement une évolution bénigne ou disparaîtront éventuellement sans traitement et les lésions dites à haut risque, plus souvent associées au cancer.

Notre système immunitaire est habituellement capable d'éliminer le VPH et les lésions qu'il cause, même celles qui sont dites à haut risque. Mais si les lésions à haut risque persistent (tests anormaux répétés), le traitement (destruction des cellules anormales par laser, chirurgie ou autre traitement local) permet d'enlever ces lésions avant qu'elles puissent évoluer vers un cancer.

Votre médecin recommandera le suivi et le traitement qui conviennent à votre situation en tenant compte de la nature des lésions détectées et de leur évolution. Il est important de suivre ses recommandations afin de prévenir les complications.

Contrairement aux autres ITS, il n'y a aucune évidence que l'évaluation ou le traitement des partenaires sexuels diminue le risque de transmission ou de complications éventuelles.

LE VACCIN CONTRE LE VPH

Il existe un vaccin qui protège contre les VPH de types 16 et 18 qui sont la cause de 70% des cancers du col de l'utérus. Ce vaccin protège aussi contre les VPH de type 6 et 11 qui sont la cause de 90% des condylomes.

Il est recommandé d'administrer ce vaccin avant le début des relations sexuelles. Toutefois, on peut recevoir le vaccin même après le début des activités sexuelles parce qu'il est peu probable d'être déjà infecté par les quatre types de VPH en même temps. Le vaccin demeure très efficace contre les types de VPH auxquels une personne n'a pas été exposée.

Pour l'instant, ce vaccin n'est pas recommandé aux garçons, car son efficacité n'est pas connue chez eux.

Ce vaccin ne remplace pas le dépistage du cancer du col de l'utérus par le «test de Pap». Ce test demeure le seul moyen de détecter les cellules anormales dans le col utérin, cellules qui peuvent se développer en cancer du col plus tard.

Voir le dépliant *Vaccination contre le virus du papillome humain (VPH)*.

LE CONDOM... PARFOIS OU TOUJOURS ?

L'utilisation du condom est recommandée avec tout nouveau partenaire sexuel pour diminuer le risque de transmission des ITS, incluant le VPH. Ainsi, il est préférable de TOUJOURS utiliser un condom pour toute activité sexuelle avec pénétration du pénis dans le vagin ou l'anus et aussi de l'utiliser si l'on a des relations orales avec pénétration du pénis dans la bouche.

De plus, les infections causées par le VPH sont plus fréquentes chez les couples formés de nouveaux partenaires. Ceux-ci ont donc particulièrement avantage à utiliser le condom pendant la première année de leur relation. Toutefois, dans la mesure où les lésions sont situées à un endroit non couvert par le condom (par exemple la vulve ou l'anus), la transmission de l'infection causée par le VPH demeure possible.

Enfin, le partenaire d'une personne infectée par le VPH dans un couple formé depuis plus d'un an a de fortes chances d'avoir déjà été exposé au virus. Dans ce contexte, le maintien de l'utilisation du condom ne semble pas présenter d'avantage pour prévenir le risque de récidence des condylomes. Pour un tel couple, l'utilisation du condom cesse d'être nécessaire si les deux partenaires ont passé des tests de dépistage pour les autres ITS, que les résultats sont négatifs et qu'ils n'ont pas d'autres partenaires.

Le virus du papillome humain et l'infection du col de l'utérus

À RETENIR

- L'infection par le VPH est l'ITS la plus fréquente.
- La grande majorité des lésions causées par le VPH ne conduisent pas à un cancer du col de l'utérus.
- Il est impossible de savoir exactement quand une personne a attrapé le virus.
- L'utilisation du condom en tout temps pendant les relations sexuelles permet de diminuer le risque de transmission des ITS, incluant l'infection par le VPH.
- Il existe un vaccin qui protège contre les lésions au col de l'utérus causées par les types 16 et 18 et contre les verrues génitales causées par les types 6 et 11.
- Il est important d'avoir un «test de Pap» régulièrement.
- Votre médecin recommandera le traitement et le suivi qui conviennent le mieux à votre situation.
- En cas d'incertitude, il ne faut pas hésiter à consulter un médecin.